

Tel que prévu au règlement sur la contribution réduite, le bureau coordonnateur doit aviser le parent utilisateur de l'acceptation ou du refus de sa demande d'admissibilité à la contribution réduite qui sera transmis par courriel.

Puisque nous nous sommes engagés à un « VIRAGE VERT » et ayant comme objectif de diminuer l'utilisation de papier, nous sollicitons votre collaboration afin de nous faire parvenir le formulaire ci-joint avec l'adresse courriel du parent.

Merci de votre collaboration!

NOM DU PARENT : _____

ADRESSE COURRIEL DU PARENT : _____